

Team Fouad Ahidar

Programme électoral

« *L'audace, l'authenticité, l'engagement, c'est maintenant !* »

Fouad Ahidar, personnalité bien connue à Bruxelles, est né à Malines le 13 octobre 1973 avant de rejoindre rapidement la capitale en 1979. Deuxième d'une fratrie de huit enfants (cinq filles et trois garçons), il est marié et père de cinq enfants.



Ses principaux domaines d'intérêt sont le logement, la propreté publique et la lutte contre les discriminations. Son moteur ? Promouvoir la justice et l'égalité et lutter contre la répartition inégale des richesses à Bruxelles.

La force de Fouad Ahidar c'est avant tout son engagement envers les gens. Son travail lui offre l'opportunité de les rencontrer au quotidien, de les soutenir, et surtout d'œuvrer à la recherche de solutions à leurs problèmes

Formé en tant qu'assistant social, son parcours professionnel a débuté dans une maison de jeunes à Bruxelles avant de se spécialiser dans le droit des étrangers, travaillant dans ce domaine pendant plus de huit ans. En 1999, il rejoint le cabinet du ministre de la Culture et de la Jeunesse, Bert Anciaux, ce qui lui permet d'acquérir une connaissance pratique du monde politique.

Un nouveau tournant

Fouad a fait ses premiers pas sur la scène électorale en 2003 en se présentant comme candidat au Sénat. Une première couronnée de succès, il est plébiscité par plus de 25 000 personnes. Un an plus tard, en 2004, il est élu à la fois au Parlement bruxellois et au Parlement flamand, mais étant donné l'incompatibilité des deux mandats, il a choisi de siéger au Parlement bruxellois, où il exerce encore aujourd'hui en tant que député. En 2014, il est premier vice-président du parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Durant la législature en cours (2019-2024), Fouad Ahidar occupe également la présidence du Conseil de la Commission communautaire flamande. Fin 2023, après de nombreuses années sous les couleurs des socialistes flamands « Vooruit », Fouad Ahidar décide de mettre un terme à sa collaboration avec le parti : *« Au cours des 20 dernières années, j'ai représenté fièrement les valeurs et les couleurs du SPA puis de Vooruit. Mais l'orientation du parti ne correspond plus à mes valeurs fondamentales de justice, d'égalité et de liberté. C'est pourquoi j'ai décidé de créer ma propre liste pour les prochaines élections fédérales et régionales. »*

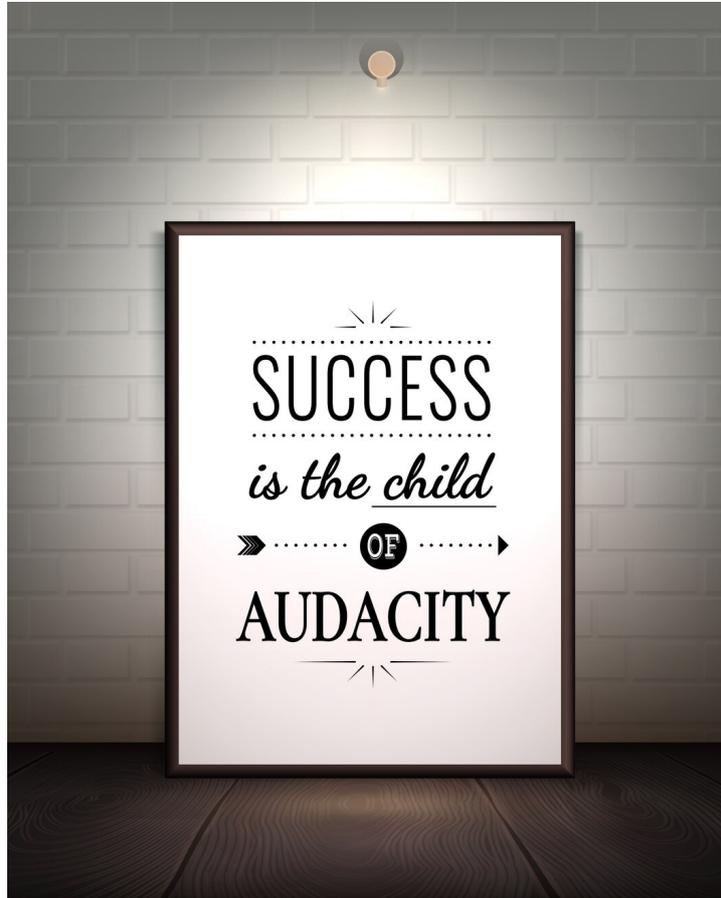
Bruxelles avant tout

Bruxelles doit favoriser l'épanouissement et le dynamisme de tout un chacun. Aujourd'hui, certains quartiers connaissent un véritable problème de **propreté**, de logement, de pauvreté, ou encore de **congestion** du trafic automobile, c'est pourquoi **La Liste Team Fouad Ahidar** souhaite apporter son expertise de terrain. Forts de nombreuses années en politique, Fouad Ahidar et ses colistiers sont prêts aujourd'hui à relever de nouveaux défis avec cette nouvelle liste afin d'améliorer le quotidien des Bruxellois et tous ceux qui y travaillent ou la visitent.

Liste Team Fouad Ahidar

« Nous sommes Bruxellois et aimons profondément Bruxelles. Notre engagement politique a pour vocation le bien-être de l'ensemble des habitants de la capitale, les défis à relever sont encore nombreux mais notre volonté et notre investissement seront à la hauteur. »

Face à de tels défis, une action globale et systémique s'impose. Toutefois, il faudra agir en priorisant les problématiques sur lesquelles nous nous engageons à travailler. « *Faciliter la vie des Bruxellois, voilà notre défi ! Permettre à tous de se sentir pleinement impliqués et investis dans un projet commun et solidaire pour faire de Bruxelles la capitale de la diversité, de la solidarité et du vivre-ensemble. Nous ne pouvons pas laisser la chance seule décider de l'avenir de nos concitoyens...* »



Pouvoir d'achat

« Ce qui est un détail pour l'un est peut-être une question de survie pour les autres. »

Le travail n'est plus un rempart contre la pauvreté. Les salaires sont trop bas alors que le seuil de pauvreté est fixé à 1366 euros par mois pour une personne isolée et à 2 868 euros par mois pour un ménage de deux adultes et deux enfants. En Belgique, 12,7% de la population est à risque de pauvreté et pour les enfants (de 0 à 18 ans), ce chiffre s'élève à 15.1%.

Mais les trois régions ne sont pas sur le même pied d'égalité. A Bruxelles, 25,4 % de la population est à risque de pauvreté contre 17,3% en Wallonie et 7,8% en Flandre. Pour les enfants, le taux de pauvreté s'élève à 31% à Bruxelles. Pourtant, Bruxelles figure dans le top trois des régions les plus riches d'Europe ! Nous plaidons en faveur d'une répartition équitable de cette richesse.

Dans un contexte où Bruxelles semble perdre la lutte contre la pauvreté, il faut ajouter à cela les prix des denrées alimentaires et de l'énergie qui ont augmenté considérablement, ce qui ne va pas améliorer les statistiques. Un retour à ce que nous avons connu auparavant est totalement exclu.

Par ailleurs, on constate que 32,2 % des revenus des ménages bruxellois sont consacrés au logement et à la consommation énergétique. Les ménages bruxellois dépensent proportionnellement à leur budget plus que les ménages wallons et flamands pour le logement : 32,2% du budget total à Bruxelles contre 31,1% en Wallonie et 30,2% en Flandre. Une situation que nous voulons changer.

« Nous n'avons pas de problème avec les riches mais bien avec ceux qui refusent d'être solidaires »

Nous voulons plus de pouvoir d'achat pour les Bruxellois :

- Les contribuables supportent une charge fiscale considérable ! La Belgique se classe comme le deuxième pays le plus taxé d'Europe, juste derrière la France. Le taux de prélèvement obligatoire atteint ainsi 46,9%, dépassant la moyenne européenne de 39,5%. En vue de promouvoir la solidarité, nous préconisons l'introduction d'une taxe sur le patrimoine pour les grandes fortunes (à partir d'un million d'euros) actuellement non imposées. Les 10% des Belges les plus riches possèdent 55% du patrimoine, selon la Banque nationale de Belgique (BNB).
- Nous avons introduit une allocation loyer destinée à 12 000 personnes en attente d'un logement social, représentant un soutien significatif avec un montant mensuel allant de 230 à 300 euros. Il est crucial de sensibiliser davantage ceux qui sont éligibles à cette allocation, environ 20 000 personnes. Nous aspirons à élargir cette aide à tous ceux en attente d'un logement social depuis plus de 5 ans.
- Pour assurer une vie décente, et non simplement la survie, nous proposons d'augmenter le salaire minimum à 2300 euros bruts par mois, comparé aux 1990 euros actuels. Cela permettrait

d'éviter l'endettement pour faire face aux dépenses courantes d'un ménage. Selon le Conseil central de l'économie, environ trois Belges sur dix ont un revenu mensuel inférieur à ces 2300 euros bruts.

- Nous appelons à la suppression de la nouvelle accise instaurée par le gouvernement en avril 2023. Ces nouvelles taxes pourraient entraîner un coût annuel de 125,68 euros pour l'électricité et une augmentation de la facture de gaz naturel de 138,48 euros.

Logement

« Changer ce qui ne va pas, améliorer ce qui fonctionne »

Le droit à un logement décent est reconnu à l'article 23 de la Constitution qui garantit à l'ensemble des citoyens le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Bruxelles vit actuellement une profonde crise du logement. La flambée des prix liée au manque d'offres sur le marché a de nombreuses conséquences :

- Actuellement, le prix locatif moyen dans la capitale est de 1.104 euros (tous types de logements confondus). Or 60 % des Bruxellois sont locataires! Ils consacrent plus de 32 % de leur revenus pour le logement et les consommations énergétiques, c'est plus que les Flamands et les Wallons. La politique en matière de logements doit tenir compte de la réalité de ce marché où les locataires sont plus nombreux que les propriétaires.
- Le temps d'attente pour l'obtention d'un logement social est estimé entre 8 et 15 ans selon la taille du logement. Plus de 50 000 personnes sont en attente d'un logement social à Bruxelles ! Il faut pouvoir simplifier les démarches administratives et permettre à chacun des ménages bruxellois en attente d'un logement social de pouvoir suivre l'avancée de son dossier via un site en ligne. Nous proposons d'élargir les primes allant de 230 à 300 euros par mois pour les personnes en attente d'un logement social depuis plus de 5 ans.
- Nous souhaitons accorder une priorité d'accès aux logements sociaux aux familles monoparentales et aux personnes souffrant d'un handicap.
- Nous devons concentrer l'ensemble de nos efforts à lutter contre les espaces inoccupés car il existe de nombreux espaces qui sont vacants à Bruxelles à plus de 20 000 : c'est intolérable ! Par ailleurs, un peu plus d'un million de m² de bureaux vides étaient recensés à Bruxelles en novembre 2023. Autant d'espace qu'il est intéressant de transformer en logements pour les Bruxellois. Surtout pour les personnes seules ou les familles nombreuses car il est plus aisé de transformer ces grands espaces.
- Nous souhaitons encourager les promoteurs immobiliers à consacrer 20 % des logements à du social dans les grands projets de construction.
- Plafonnements des loyers avec des critères clairs et identifiables : surface habitable, isolation et qualité du logement. Chaque propriétaire devra fournir un certificat de conformité de son logement, un certificat renouvelable au bout de 10 ans. Nous lançons une véritable chasse aux

logements insalubres. 5 inspecteurs à la Direction de l'Inspection Régionale du Logement (DIRL), cela n'est clairement pas suffisant !

- D'ici 2030, chaque commune devra disposer de 15 % de logements publics abordables dont 80 % seront des logements sociaux destinés aux ménages à faible revenus. Selon les dernières estimations, Bruxelles ne compte seulement que 11 % de logements sociaux. Ce sont surtout les communes du Sud de la capitale qui n'offrent pas suffisamment de logements aux ménages à faible revenus. Il faut pouvoir sanctionner financièrement les communes qui ne respectent pas ce seuil de 15 % ou qui ne fournissent pas d'efforts en vue d'atteindre cet objectif. Nous devons passer du stade de l'interpellation à celui des sanctions car il est urgent d'apporter une solution concrète à cette pénurie de logements dans la capitale.
- Nous proposons également une modification de la législation afin de permettre aux logements unifamiliaux qui ne peuvent initialement être subdivisés, d'être reconnus comme des logements kangourou. Ce modèle de cohabitation offre divers avantages: il favorise des échanges sociaux tout en préservant l'autonomie, l'organisation personnelle, les loisirs et les relations sociales de chacun.
- Nous souhaitons investir davantage dans les Agences Immobilières Sociales (AIS) et encourager les propriétaires privés à recourir davantage à leurs services. Ces agences permettent aux propriétaires un loyer garanti chaque mois, un suivi administratif et la garantie de récupérer leur bien en bon état au terme du contrat.
- Réduction du revenu cadastral : dans notre engagement en faveur d'un niveau de vie abordable, nous reconnaissons la pression causée par une augmentation du revenu cadastral qui place de nombreuses personnes dans une situation difficile. Cette augmentation a non seulement des conséquences financières directes, mais peut également entraîner des hausses automatiques des loyers, pénalisant davantage les plus vulnérables de notre société. Notre vision est axée sur la réduction du revenu cadastral afin d'alléger le fardeau pour les citoyens. Cette réduction ne soulage pas seulement la pression financière individuelle, mais peut également avoir un effet positif sur l'accessibilité globale au logement. Cette réduction d'impôt devra être compensée par un refinancement de la dotation fédérale accordée à Bruxelles.

Affaires sociales

« Inclusivité, diversité, solidarité : notre credo social. »

- Environ **un tiers des familles bruxelloises sont des familles monoparentales**. 1 enfant sur 4 vit dans une famille monoparentale. Or ces familles connaissent un risque plus élevé de précarisation. Des revenus moins élevés, un accès au logement plus difficile,... Les femmes sont dans 90% des cas le parent qui assume seul un ou plusieurs enfants. Il faut pouvoir fournir un soutien à ces familles qui pour beaucoup se battent pour obtenir la pension alimentaire. Nous proposons un accès en priorité aux logements sociaux à ces familles.
- Nous plaidons en faveur d'**une individualisation des revenus**. Aujourd'hui, toutes les personnes cohabitantes voient leurs revenus impactés en raison de leur situation familiale or il n'y a pas de raison que ces revenus soient réduits.

- Le nombre de Sans-abri à Bruxelles a augmenté de 20%. L'association Bruss'help a recensé 7134 individus lors de son dernier recensement en juin 2023. Cette augmentation témoigne de la réalité sur le terrain, soulignant la nécessité d'investissements supplémentaires pour créer des places supplémentaires, afin d'assurer que personne ne se retrouve sans abri. Il est impératif de renforcer et développer la plateforme Bruss'help, qui coordonne l'ensemble des structures d'aide, afin de garantir un toit pour tous. L'hébergement d'urgence est crucial dans le contexte bruxellois, étant la seule solution pour les personnes sans papiers et un rempart contre le sans-abrisme pour les demandeurs d'asile.
- Bruxelles doit intensifier ses efforts pour pousser le gouvernement fédéral à assumer ses responsabilités en matière d'accueil des demandeurs d'asile et des sans-papiers. L'incident de l'année dernière, où près de 200 personnes ont dormi le long du Canal à Molenbeek pendant plusieurs semaines sans intervention fédérale, souligne les lacunes profondes.
- Les **femmes au foyer et les hommes au foyer méritent une reconnaissance formelle** en tant que contributeurs précieux à la société. Nous proposons qu'ils soient considérés comme des travailleurs, avec tous les droits et avantages qui en découlent jusqu'à l'entrée à l'école des enfants en maternelle. Choisir de rester à la maison pour s'occuper de l'éducation de ses enfants ne doit plus être négativement perçu dans la société. La période passée en tant que parent au foyer doit être prise en compte pour déterminer le montant de la pension.

Emploi

“Investir dans l'humain, bâtir dans l'avenir”

Bruxelles reste mauvais élève en matière d'emploi puisque le taux de chômage y est plus élevé que les deux autres régions du pays : 10% à Bruxelles, 8,3% en Wallonie et 3,5% en Flandre.

A Bruxelles, 92 053 personnes n'ont pas accès au marché de l'emploi. Or, en 2022, 49,5% des emplois étaient occupés par des navetteurs, contre 50,6% en 2021. En clair, près d'un emploi sur deux est occupé par un habitant d'une autre région que Bruxelles! Et nous ne tenons pas compte des nombreux travailleurs indépendants ou des entreprises de navette qui bénéficient de la dynamique économique de Bruxelles en y employant leurs propres travailleurs.

Accueillir des travailleurs résidents dans les autres régions du pays ne constitue pas un réel problème. Certains ont ainsi fait le choix de quitter la capitale car Bruxelles est devenue impayable mais beaucoup ne contribuent pas aux dépenses publiques pour le développement économique structurel de la région, alors que ces régions disposent de revenus fiscaux et sociaux importants issus de l'activité bruxelloise : nous souhaitons encourager les régions flamande et wallonne à contribuer davantage aux dépenses publiques pour l'emploi à Bruxelles, notamment par un financement accru des stages et des formations, un soutien à la mobilité, à la sécurité et à la propreté.

Le chômage des jeunes de moins de 25 ans atteint 15%. Si ce taux tend à diminuer au fil des années, Bruxelles reste néanmoins en queue de peloton. La capitale est confrontée notamment à un profond déséquilibre sur le marché du travail. De nombreux demandeurs d'emploi sont peu qualifiés, or la plupart des emplois dans la capitale exigent des diplômes et des qualifications importantes. Par ailleurs, il existe également un problème en terme de connaissances des langues. Nombreuses sont les offres d'emploi qui exigent au minimum le bilinguisme, or $\frac{3}{4}$ des Bruxellois ne maîtrisent pas ou très peu le néerlandais. Alors qu'il s'agit d'une nécessité à Bruxelles et encore plus dans la région métropolitaine où des milliers d'emplois sont vacants.

Nous souhaitons mettre en place une politique régionale cohérente mais surtout efficace :

- Chaque demandeur d'emploi doit pouvoir être suivi et épaulé dans sa démarche de recherche d'un travail. A cet égard, nous avons un exemple à suivre avec la Flandre. Le VDAB (équivalent Actiris) travaille avec des entreprises partenaires. Elles prennent en charge les demandeurs d'emploi pour une durée maximale de deux ans. L'objectif est de permettre à ces demandeurs d'emploi de se réinsérer sur le marché de l'emploi à court ou moyen termes. A travers des stages de réinsertion, d'apprentissage ou de réorientation, le demandeur d'emploi peut ainsi se sentir utile tout en conservant ses allocations de chômage durant cette période de stage d'une durée oscillant entre 1 à 6 mois. Au terme de la période de stage, 60% des candidats signent un contrat.
- Nous souhaitons mettre en place un système d'évaluation des formations. Les formations inutiles et qui ne sont pas axées sur les besoins actuels du marché de l'emploi devront être supprimées au profit de formations adaptées et répondant à un secteur en pénurie.
- Un grand nombre de demandeurs d'emploi à Bruxelles possèdent des diplômes obtenus à l'étranger. Cependant, la procédure d'équivalence actuelle est complexe, alors que ces compétences sont disponibles et pourraient considérablement enrichir la réputation de Bruxelles. Notre objectif est de simplifier la démarche de reconnaissance des diplômes étrangers. De plus, nous prévoyons une procédure simplifiée pour les professions spécifiques.
- La Région doit montrer l'exemple ! Actuellement, seulement la moitié des fonctionnaires de la Région de Bruxelles sont résidents bruxellois. Nous travaillons sur un plan d'action visant à accroître le recrutement de Bruxellois au sein de la fonction publique. Cela devrait devenir un critère prioritaire.
- Il est essentiel d'établir un véritable parcours de réinsertion pour les jeunes qui ont eu des démêlés avec la justice. Ils doivent bénéficier d'un encadrement pour faciliter leur réinsertion et favoriser leur intégration sur le marché de l'emploi. Nous avons déjà pris une mesure concrète à cet égard: la demande du casier judiciaire n'est plus la norme dans les offres d'emploi au sein de l'administration publique. Dans les cas où cela est nécessaire, l'administration doit être en mesure de fournir une justification. Nous souhaitons que les entreprises privées suivent la même éthique.
- Il est impératif que les gouvernements jouent un rôle de premier plan en matière de diversité. Des objectifs quantifiés seront intégrés aux plans de diversité afin d'assurer une représentation variée au sein du personnel. De plus, des objectifs quantifiés obligatoires seront inclus dans les marchés publics et les contrats de gestion. Les entreprises recevront également des formations et des conseils pour mettre en œuvre des plans de diversité.

- Nous œuvrerons pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, en visant une représentation équilibrée au sein de l'administration bruxelloise et des institutions régionales.

Discriminations

« Bâtir une Bruxelles inclusive où chaque personne compte »

En tant que citoyens du monde, nous combattons vigoureusement le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, l'homophobie, les discriminations entre les sexes et toute forme d'exclusion.

- Dans notre société, il est crucial d'agir de manière active et efficace contre toutes les formes de racisme à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Pour cette raison, nous plaidons en faveur de la nomination des inspecteurs de police spécifiques qui puissent se consacrer à 100 % à la lutte contre le racisme. Souvent, les inspecteurs de police sont spécialisés dans différents domaines, mais il y a un manque évident d'attention spécifique portée à toutes les formes de racisme et de discrimination.
- Les cas de discrimination à l'emploi à Bruxelles sont fréquents. Nous préconisons l'établissement d'**une ligne téléphonique gratuite** dédiée à la dénonciation de toutes les formes de discriminations à Bruxelles, accompagnée d'un bureau physique et d'un site internet. Cette initiative permettrait aux Bruxellois de signaler les discriminations, de déposer des plaintes et d'obtenir des informations sur les recours disponibles. En centralisant les plaintes et les informations, cela faciliterait une réponse rapide des autorités compétentes. Nous plaidons également pour la mise en place de contrôles mystères qui existent déjà mais cela doit devenir systématique. Il s'agit de tests de situation ou de client mystère, pour vérifier instantanément une éventuelle pratique discriminatoire dans le chef d'une agence immobilière ou d'un propriétaire.
- En ce qui concerne les libertés religieuses et culturelles, nous soutenons le pluralisme actif, reconnaissant qu'une neutralité totale dans le service public n'est pas possible pour les agents. La neutralité doit se traduire dans la prestation de services à la population avec un gouvernement garantissant la liberté religieuse et culturelle pour chacun. Nous n'avons pas à intervenir dans le choix vestimentaire des personnes, cela relève de la liberté de chacun. « *Le plus important ce n'est pas ce qu'elle a sur la tête, mais ce qu'elle a dans la tête.* »
- Les personnes **porteuses de handicap font partie intégrante de la société**. Elles doivent pouvoir y contribuer sans que des obstacles se dressent sur leurs routes. Nous devons élaborer une stratégie régionale qui recense l'ensemble des besoins des personnes en situation d'handicap. Une **ligne téléphonique bilingue** ainsi qu'un bureau physique doivent être créés pour coordonner l'ensemble des demandes d'aide des personnes en situation de handicap à Bruxelles. Un véritable centre d'informations pour ces personnes où l'on pourra vérifier avec elles l'ensemble de leurs droits. Il y a encore trop de confusions entre les différents types d'aides ainsi que les procédures flamandes et francophones.
- Le gouvernement a l'obligation d'**adapter l'espace et les bâtiments publics** pour les rendre accessibles aux personnes en situation d'handicap. Une évaluation de l'ensemble des bâtiments

publics doit être faite pour déterminer le nombre de bâtiments considérés accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les bâtiments non conformes devront être adaptés en urgence.

- La lutte contre toutes les formes de discriminations doit commencer à l'école, avec un programme scolaire abordant les diverses formes de discriminations, dont le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, le sexisme et l'homophobie.
- L'arrivée de nouvelles populations à Bruxelles, enrichissant la diversité, doit être soutenue par un appui spécifique aux associations culturelles et ethniques, favorisant ainsi l'intégration et le sentiment d'appartenance.
- La Constitution garantit la liberté de culte, de croyance ou de religion. Par ailleurs, en tant que capitale de l'Europe, Bruxelles se doit de respecter la directive européenne qui prévoit une exception à l'abattage avec étourdissement pour ce qui est de l'abattage dans certaines communautés religieuses.

Propreté

« Propres et sains, la devise pour nos quartiers »

Il suffit de se balader dans les rues de Bruxelles pour constater que nous avons un réel problème de propreté dans certains quartiers de la capitale. Des solutions efficaces existent :

- À Bruxelles, la collecte des déchets en sacs pose problème pour de nombreux habitants vivant en appartement, où le stockage en extérieur est souvent impossible. Pour remédier à cela, nous proposons de remplacer le système de sacs à la porte par **des conteneurs souterrains**, avec chaque ménage disposant d'un badge pour accéder au conteneur. Nous avons interpellé à plusieurs reprises le gouvernement, le budget estimé est de 250 millions d'euros pour équiper l'ensemble du territoire de la capitale. Un investissement qui aura des répercussions positives sur la propreté de Bruxelles.
- Nous visons à combattre efficacement le dépôt sauvage, le jet de déchets dans la rue et l'urination en public. Les contrevenants à la propreté de la ville doivent être **sanctionnés sévèrement et rapidement**, avec des amendes administratives plus élevées pour les récidivistes et l'introduction de travaux d'intérêt général pour les pollueurs persistants.
- Pour résoudre le problème de l'urination publique, nous prévoyons d'installer davantage de toilettes publiques, y compris des toilettes mobiles pour les grands événements, ainsi que des installations dans les parcs publics et les aires de jeux.
- Nous prévoyons également la création de parcs à conteneurs régionaux supplémentaires pour faciliter le dépôt des encombrants.
- Les zones particulièrement sensibles en termes de propreté feront l'objet d'une attention accrue, avec une augmentation de la fréquence de nettoyage et l'installation de plus de poubelles publiques. Un système de signalement sera mis en place pour éviter le débordement des poubelles.
- Chaque nouveau résident recevra un kit d'accueil détaillant la gestion des déchets, des encombrants et de l'hygiène à Bruxelles. Chaque habitant disposera également d'un calendrier

des déchets personnalisés en différentes langues.

- Pour assurer l'efficacité des sanctions, nous concentrerons les contrôles sur les quartiers problématiques, augmentant le nombre de contrôles des dépôts sauvages par le biais d'actions ciblées, avec la collaboration des services de propreté et de la police. Il faut absolument augmenter le nombre de ces agents qui ont prouvé leur efficacité.

Sécurité

« La sécurité, un droit pas un privilège »

- En journée, la ville accueille environ **1 600 000 personnes**, un chiffre qui diminue à **1 200 000 en soirée**, nécessitant une gestion efficace de la sécurité. Malgré les ressources telles que les agents de police et de prévention, la sécurité reste une préoccupation majeure à Bruxelles, avec le non-respect de la norme KUL et un nombre insuffisant de policiers. Si nous devons respecter la norme KUL, Bruxelles devrait se voir renforcer de 300 à 400 agents. Malheureusement, cette norme n'est pas respectée, ce qui impacte la sécurité des Bruxellois. Pour améliorer la sécurité dans nos quartiers, il est impératif de mettre en œuvre une politique globale intégrant des mesures de prévention et de sécurité.
- En cherchant à établir une société plus sûre, nous reconnaissons l'importance de restaurer l'image et le respect envers nos services de maintien de l'ordre. Le principe fondamental "la police, votre amie" semble perdre de son éclat, et nous aspirons à lancer une initiative visant à rétablir la confiance entre la police et les citoyens bruxellois.
- Nous préconisons une modification de l'approche de l'application des lois. Plutôt que de percevoir la police comme une entité principalement centrée sur les amendes et les sanctions financières, notre souhait est de promouvoir une approche mettant l'accent sur la sensibilisation et la création d'opportunités.
- Notre vision consiste à positionner les agents de police comme des partenaires dans la construction communautaire, en leur fournissant les ressources nécessaires pour une communication efficace et une collaboration fructueuse avec la communauté. Nous croyons qu'il est essentiel de prioriser la sensibilisation et de créer des opportunités pour encourager un changement de comportement positif avant de recourir à des sanctions financières. À travers cette approche, nous aspirons à instaurer un climat de compréhension et de collaboration, où les forces de l'ordre et la communauté travaillent conjointement pour établir un environnement sûr et respectueux pour tous.
- Que ce soit en tant que gardiens de la paix, gardiens de parc, médiateurs, secouristes-ambulanciers, agents constateurs, pompiers ou policiers, ces professionnels contribuent quotidiennement à renforcer la sécurité de la région bruxelloise. Leur rôle est essentiel et une école dédiée aux métiers de la sécurité, de la prévention et des services d'urgence a été établie. Cette école a formé des centaines d'acteurs du secteur, et nous aspirons à établir un partenariat entre cette institution et les différentes associations de jeunes présentes sur le territoire pour susciter des vocations.

- Le rôle de l'agent de quartier est crucial pour la prévention, et ces services spécialisés doivent accorder une attention particulière à l'interaction avec la population du quartier. Actuellement, les rencontres avec les agents de quartier ne se produisent que lors d'un déménagement ou d'un dépôt de plainte. Pour renforcer la politique de sécurité locale, l'agent de quartier doit être accessible, jouer le rôle d'observateur et de médiateur, davantage de policiers doivent être formés à cette fonction.
- La collaboration avec les travailleurs de la jeunesse et les travailleurs sociaux de rue est d'une importance cruciale. Chaque quartier doit avoir une cellule dédiée, réunissant ces acteurs locaux pour discuter des problèmes et trouver des solutions en partenariat avec les institutions appropriées.
- Il est impératif que la diversité bruxelloise soit bien représentée au sein de la police locale. Pour mieux refléter la réalité de Bruxelles, nous devons prioriser le recrutement d'agents résidant dans la région. La formation des policiers doit englober toutes les formes de discriminations, avec une sensibilisation à la diversité et à l'inclusion. Des mesures ciblées, y compris l'usage généralisé de caméras corporelles, sont nécessaires pour lutter contre le profilage ethnique.
- La présence policière doit être visible dans les rues, avec des patrouilles régulières à pied ou à vélo afin de favoriser une plus grande proximité avec la population.
- Les forces de l'ordre doivent être des modèles pour la société, avec un respect dû à leur fonction qui ne tolère aucune négligence. Toute violence envers les policiers doit être sévèrement punie, de même que toute violence irresponsable des policiers doit être sanctionnée. Les bavures policières ne peuvent rester impunies. Que l'on soit citoyen ou que l'on porte un uniforme, personne n'est au-dessus de la loi.
- Afin d'assurer la sécurité dans les transports en commun, une présence renforcée d'agents de sécurité doit être établie dans certaines stations, tandis que des efforts supplémentaires doivent être déployés pour éclairer les stations et rénover les infrastructures inadaptées.
- Les parents doivent pouvoir bénéficier d'une assistance lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Toute démarche visant à trouver une solution devrait impliquer directement le jeune lui-même et son environnement immédiat. Les institutions jouant un rôle de signalisation, comme l'école et le CLB, doivent également être en mesure de transmettre l'information à une cellule spécialisée dans la détection des signaux et de mettre en place un suivi rapide. Une approche collaborative est essentielle, avec la possibilité pour chaque maillon de la chaîne d'avoir son référent, le tout dans l'intérêt de l'enfant et en respectant sa vie privée.

Santé

« Personne n'est à l'abri d'un problème de santé »

Un Belge sur quatre a pris au moins un psychotrope l'an dernier! Ce sont trois millions de Belges consommateurs de molécules chimiques. Un million de Belges prend quotidiennement un somnifère et un autre million est sous antidépresseur. Des chiffres qui interpellent et qui font peur. Il

doit y avoir un avertissement sur tous les emballages et sur les ordonnances lorsque le produit est nocif et/ou qu'il crée une dépendance.

- Bruxelles doit se munir d'une politique efficace en matière d'addictions : une politique régionale en collaboration avec les acteurs de terrain. Le soutien aux familles est important car elles subissent également la maladie de leur proche. Il faut pouvoir les sensibiliser et leur offrir toutes les informations nécessaires pour qu'elles puissent apporter leur aide et se sentir soutenues dans leurs démarches.
- Une attention particulière doit être accordée aux problèmes liés à l'obésité et à la malnutrition. L'obésité est à l'origine de nombreuses maladies telles que le diabète, les maladies cardiaques, ... Il est impératif de sensibiliser à une alimentation saine dès l'école avec la mise en place d'un plan régional en matière de prévention et de sensibilisation au sujet de l'alimentation. Aujourd'hui certaines écoles exigent une collation saine par jour ou une par semaine. Harmonisation de toutes les écoles en la matière avec l'instauration de repas de qualité pour tous les enfants : seuls les fruits et les légumes seront autorisés à l'école. Le Good Food sera notre priorité en introduisant un repas gratuit pour chaque enfant scolarisé.
- Nous continuerons à promouvoir les soins de première ligne et l'établissement de centres multidisciplinaires dans les quartiers de la capitale, en particulier dans les zones plus populaires, afin d'améliorer l'accessibilité aux soins de santé.
- Une pénurie significative et inacceptable de places d'accueil pour les personnes souffrant de problèmes psychiatriques est constatée à Bruxelles. Pour remédier à cette situation, il est impératif de créer davantage de places au sein de services spécialisés.
- En tant que ville bilingue, Bruxelles doit garantir que chaque citoyen puisse bénéficier de services dans sa langue. Cependant, il est évident qu'il y a un manque de compétences en néerlandais au sein des services d'urgence des hôpitaux bruxellois. Une attention particulière doit être accordée à la formation linguistique des professionnels de la santé.

Mobilité

« Une mobilité durable pour un avenir plus fluide »

Plus de 2 milliards ont été investis pour la mobilité à Bruxelles, 20 % du budget régional ! Un investissement colossal mais pour quels résultats ?

- Le plan **Good Move** en est une illustration parfaite. Décrié par les riverains, les visiteurs, les commerçants, ce plan de mobilité fait grincer des dents. Un plan qui ne s'inscrit pas dans une vision globale qui devrait prendre en considération les transports publics. Nous préconisons d'évaluer le plan Good Move et d'y apporter les ajustements nécessaires. Aujourd'hui, c'est plutôt Bad Move...
- Nous croyons en l'impact positif d'un transport public efficace en tant que pilier fondamental d'une société durable. Pour concrétiser cette vision, nous préconisons une augmentation significative du budget consacré au transport public, ce qui ne sera possible que si le fédéral

apporte les moyens à sa capitale. Cet investissement est crucial pour garantir une expérience optimale aux usagers et les inciter à privilégier davantage les transports en commun.

- En utilisant ce financement supplémentaire, nous nous engageons à améliorer la fréquence des horaires, à établir des connexions plus efficaces et à investir dans des infrastructures modernes. Notre objectif est non seulement de réduire les temps de trajet, mais aussi de rendre le transport public plus attractif. En investissant dans le confort, la fiabilité et la durabilité, nous aspirons à convaincre un nombre croissant de personnes de délaissé leur voiture au profit d'une option respectueuse de l'environnement.
- Nous proposons d'offrir une réelle alternative à la voiture en proposant une offre de transports en commun abordable. Nous **élargissons le prix de l'abonnement scolaire actuellement à 12 euros par an aux parents**. Les parents qui accompagnent le ou les enfants doivent aussi pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel.
- Ensemble, nous bâtissons un avenir où le transport public n'est pas seulement une option pratique, mais également un choix conscient et durable. Investissons dans un système de transport public efficace, accessible et attrayant qui forme l'épine dorsale de nos communautés et contribue à un avenir plus écologique pour tous.

Enseignement/Formations

« **L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde** » **Nelson Mandela**

Dans cette rubrique, nous avons recensé les principaux problèmes de l'enseignement néerlandophone et francophone. Nous ne sommes pas compétents pour tout mais nos colistiers et sympathisants présents aussi bien dans l'enseignement néerlandophone que francophone peuvent apporter une contribution non négligeable.

Le manque de qualification des jeunes Bruxellois est l'un des principaux obstacles à la recherche d'un emploi. On estime que 28% des jeunes Bruxellois ne disposent pas de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. C'est pourquoi, il est impératif de revaloriser l'enseignement à Bruxelles et de lutter de manière efficace contre le décrochage scolaire qui touche actuellement 6,4% des jeunes âgés de 18 à 24 ans. L'absentéisme scolaire joue un rôle significatif dans le phénomène du redoublement. Une meilleure coordination entre les communautés, les réseaux éducatifs et la Région est nécessaire pour relever ce défi.

Une enquête réalisée par l'Institut économique Molinari qui a évalué l'efficacité des systèmes d'éducation dans 30 pays européens, classe la Belgique 17ème ! Cela est inacceptable. Nous devons notamment cette position à la Flandre grâce à qui nous remontons dans le classement. Nous avons besoin de choix clairs pour reconquérir notre position et briller à nouveau dans le paysage éducatif international.

Pour concrétiser cette ambition, nous devons examiner de manière critique l'organisation et la répartition des budgets soutenant les écoles.

Nous proposons :

- **Des écoles bilingues:** nous soutenons et encourageons la création de véritables écoles bilingues. Un des défis majeurs en termes de recherche d'emploi auxquels sont confrontés les Bruxellois est le manque de connaissance du néerlandais. Bruxelles est bilingue même si sa population est majoritairement francophone. Une véritable réforme doit être entreprise en ce sens. Nous préconisons et encourageons les partenariats entre les écoles francophones et néerlandophones à Bruxelles. Nous évaluons les écoles à immersion et reproduisons les modèles qui fonctionnent. En formant des enfants bilingues, leur perspective d'emploi sera beaucoup plus élargie.
- **Un audit de l'enseignement :**

Il faut optimiser les ressources existantes : Mettre en place un système d'évaluation continu pour mesurer l'efficacité des ressources éducatives et apporter des ajustements en fonction des résultats.

Une réévaluation budgétaire : plus de 7,800 milliards d'euros sont consacrés à l'enseignement. Un budget qui doit pouvoir donner des résultats bien meilleurs que ceux auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle.

- **Formation des enseignants :** Assurer que les enseignants bénéficient régulièrement de formations pour rester à jour sur les meilleures pratiques pédagogiques, les nouvelles technologies et les méthodes d'enseignement efficaces.
- **Classes plus petites :** notre accent est mis sur la création de classes plus petites, permettant aux enseignants de consacrer une attention plus individuelle aux élèves. Lorsque cela n'est pas possible, nous exigeons de mettre en place du « co-enseignement ». Il s'agit d'aide et de soutien au professeur. Avec cette aide supplémentaire, le professeur pourra se concentrer davantage sur ses élèves. Une formation à court terme permet d'engager du personnel rapidement et d'apporter une solution efficace à la surcharge des classes.
- **Rééquilibrage des heures de cours et des projets :**

Réaffecter de manière efficiente le temps actuel consacré aux projets vers les heures de cours sans nécessiter de coûts supplémentaires.

Nous reconnaissons également qu'il y a une trop grande emphase sur les projets au détriment des heures de cours. Il est essentiel de rétablir l'équilibre et de veiller à ce que les élèves passent suffisamment de temps en classe pour acquérir les compétences de base.

Trop souvent, les parents sont confrontés à la responsabilité d'organiser des cours particuliers après l'école. Nous sommes convaincus que cela ne devrait pas être la responsabilité des parents. Les enfants vont à l'école pour apprendre, et il incombe à l'école de veiller à ce qu'ils reçoivent le soutien nécessaire pendant les heures de cours régulières ou bien, si cela se fait à la demande des parents, des salles de classe sont mises à disposition le soir pour des cours de devoirs dispensés par des professeurs particuliers.

- **Formation sur les nouvelles technologies** : Encourager la création et la mise à disposition de ressources éducatives en ligne de qualité. Cela pourrait inclure des plateformes éducatives, des cours en ligne, des tutoriels vidéo et des applications éducatives. Cela éviterait également aux parents la charge des cours particuliers.
- **Gestion de la pénurie d'enseignants** :

Une meilleure gestion des ressources humaines; Garder et motiver les professeurs existants

Lutter contre l'absentéisme : le taux d'absentéisme des enseignants est en hausse constante. Entre septembre 2018 et septembre 2022, le taux d'absence pour maladie des enseignants de maternelle et de primaire est passé de 4,6 à 6,4 %. Avec un pic constaté en décembre 2023 avec un taux à 11%, il varie du côté francophone et néerlandophone mais les problèmes restent les mêmes. Cela a des conséquences énormes dans un secteur qui connaît déjà une pénurie importante. Nous souhaitons intégrer des incitants financiers pour valoriser le travail des enseignants.

Des solutions créatives et durables pour attirer de nouveaux enseignants, avec une attention particulière pour les métiers en pénurie.

- **Diminution de l'inégalité sociale** :

Mettre l'accent sur des initiatives existantes, telles que des programmes de tutorat ou des partenariats avec des organisations locales pour soutenir les élèves défavorisés.

Une école réellement gratuite ! Selon une étude de la Ligue des Familles, **les parents doivent aujourd'hui déboursier 292 euros par enfant de 3e à 6e primaire en moyenne à la rentrée**. Les tarifs explosent pour le secondaire, puisque les frais sont estimés à 750 euros par enfant. La gratuité des frais scolaires n'est effective que pour les maternelles et les deux premières années du primaire. Il faut étendre la politique de gratuité à l'ensemble des élèves du primaire et secondaire.

Un tronc commun plus important, plus long, plus diversifié avec les mêmes cours pour tous les élèves.

Pas d'écoles élites et pas d'écoles poubelles. Créer une réelle mixité sociale.

- **Lutte contre le harcèlement scolaire** :

En moyenne 20 % des élèves seraient concernés par le harcèlement scolaire à Bruxelles.

Le harcèlement peut prendre diverses formes, qu'elles soient **verbales** (insultes, moqueries, propagation de rumeurs...), **physiques** (bousculades, pincements, contraintes à des actions particulières...), **matérielles** (vols, dissimulation d'objets, racket...), **relationnelles** (rejet, exclusion, comme lorsque tout le monde s'éloigne lorsqu'un enfant arrive...), ou **numériques** (via les SMS ou les réseaux sociaux, par exemple en publiant sans consentement des textes humiliants, des photos, des vidéos, etc.).

Le harcèlement constitue un problème **omniprésent dans toutes les écoles**, touchant **des enfants** dès la maternelle jusqu'à l'adolescence. Son ampleur s'accroît notablement à l'adolescence, en

grande partie en raison de l'impact croissant des médias sociaux. En règle générale, la victime est une personne qui présente **une différence** par rapport au reste du groupe mais pas toujours. Cela peut être celui ayant une origine ethnique différente de la majorité de la classe, ou celui en surpoids, ou celui obtenant d'excellents résultats académiques,...

Le harcèlement produit des répercussions non négligeables sur tous les **acteurs impliqués**, engendrant des conséquences psychologiques, scolaires et sociales significatives, pouvant durer toute une vie ! Des signes de détresse psychologique, de **dépression** et d'**anxiété** émergent, accroissant le risque d'absentéisme scolaire. Dans les cas les plus graves, la victime peut même être poussée à envisager des **actes suicidaires**.

Il semble donc essentiel de souligner la nécessité de développer une politique globale du "mieux vivre ensemble" à l'école et de lutte contre le harcèlement. Cela implique l'affectation de moyens conséquents à de vastes campagnes de sensibilisation, à la formation initiale et continue des professionnels de l'éducation (directeurs, enseignants, éducateurs et les personnes spécialisées), etc.

Concrètement :

- Soutenir la mise en place des espaces propices à la participation plus active et à l'expression, tels que les conseils de classe et les conseils de participation. Mise en place d'une « **Babbel box** », une box où chacun est libre de parler de ce qui ne va pas avec un enseignant référent et populaire au sein de chaque établissement. Deux « héros » par classe doivent être désignés en début d'année où ils devront veiller à la bonne entente en classe et rapporter les incidents éventuels.
- Soutenir une éducation à la citoyenneté et de respect de la différence.
- Augmenter la participation et l'implication des parents
- La mise en place de pratiques collaboratives régulières entre les enfants et un travail sur l'empathie dès le plus jeune âge, avec une inscription de ces pratiques dans la durée
- Sensibiliser les élèves, les parents et les professionnels à la problématique du harcèlement. **Nous avons récemment fait voter, à l'unanimité, une résolution permettant une large sensibilisation dès le début de l'année scolaire pour les écoles néerlandophones, nous espérons que cela puisse être étendu aux écoles francophones.**
- Rendre les règles de vie en commun et les sanctions éventuelles plus claires et bien connues des élèves
- Outiller l'école en termes de gestion des conflits.
- Centraliser les différents moyens de communication servant à récolter la parole de la victime.
- Instaurer un climat scolaire positif
- Nous souhaitons aller encore plus loin en proposant de réelles sanctions judiciaires : en cas de récurrence, et lorsqu'aucune solution n'a été trouvée, nous encourageons les parents à se tourner vers les services compétents : le service de l'aide à la jeunesse (médiation) et enfin le service de protection de la jeunesse (judiciaire).
- **Investir dans l'enseignement des compétences socio-émotionnelles :**

Reconnaître l'importance des compétences socio-émotionnelles dans le développement global des élèves et intégrer des programmes qui favorisent le bien-être émotionnel et social.

Economie

« Réformer la fiscalité pour une économie juste et équilibrée »

Nous sommes confrontés au défi de réexaminer le système fiscal, en prenant en considération la structure actuelle des prélèvements. Le système actuel semble créer une accumulation de taxes, avec des contributions fiscales à différents niveaux tant pour les employeurs que pour les employés.

- Lorsqu'un employé travaille pour son employeur, ce dernier effectue déjà d'importantes contributions fiscales. Cela est ensuite suivi par des prélèvements fiscaux sur le salaire brut de l'employé. À cela s'ajoute la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à chaque achat, et dans certains cas, des droits d'accise. N'oublions pas non plus l'inégalité dans la taxation des donations et des droits de succession, tant pour préserver un patrimoine économique générateur d'emplois que pour éviter les injustices.
- Notre appel vise à reconsidérer cette accumulation de taxes, dans le but de créer un système plus équilibré. Nous reconnaissons que le salaire net, compte tenu de cette accumulation, est souvent perçu comme relativement bas, tandis que les employeurs paient des montants substantiels. En réévaluant les prélèvements fiscaux, nous cherchons à instaurer un système qui soit équitable tant pour les employés que pour les employeurs, en assurant un meilleur équilibre entre les charges financières individuelles et les contributions à la société.
- Nous aspirons à un système fiscal plus équitable spécifiquement axé sur le soutien aux petites et moyennes entreprises, qui sont cruciales pour maintenir l'activité économique et les bénéfices en Belgique. Pour atteindre cet objectif, nous plaidons en faveur de l'introduction de différents régimes fiscaux simples et transparents, dans le but de fermer les échappatoires existantes qui profitent principalement aux multinationales.
- Le système proposé offre deux options principales : dans le premier cas, les entreprises peuvent déduire une grande partie de leurs revenus en tant que frais, avec un taux d'imposition plus élevé correspondant. Cela s'adresse aux entreprises ayant des coûts importants, mais qui contribuent toujours à l'économie. Le deuxième cas applique un taux d'imposition plus bas aux entreprises ayant moins de coûts et dépendant principalement des performances de travail. Ce modèle crée une base solide pour les entreprises aux besoins opérationnels divers. Il vise la simplicité et la clarté, tout en offrant aux petites et moyennes entreprises la flexibilité nécessaire pour prospérer dans un environnement compétitif. Nous croyons que cette approche n'est pas seulement plus équitable, mais contribue également à la croissance et à la stabilité des entreprises locales et de l'économie dans son ensemble.

Environnement

« Agissons maintenant pour un avenir durable.»

Le monde est en perpétuelle évolution et parmi les défis majeurs auxquels il est confronté, le la question du climat est centrale. Le réchauffement climatique n'est plus à démontrer. Si des changements ont été apportés notamment en matière de mobilité douce, nous ne sommes pas encore arrivés à atteindre notre objectif de faire de Bruxelles une capitale verte.

- Le gouvernement doit soutenir et continuer à sensibiliser les personnes en matière de réduction de consommation d'énergie et de gaz à effet de serre : il est notamment indispensable d'investir massivement dans l'isolation des bâtiments pour éviter les déperditions de chaleur. Une maison bien isolée, est une maison qui consomme moins d'énergie, de production de déchets et de réduction de l'empreinte écologique globale.
- Nous exigeons du gouvernement fédéral une réforme du système des voitures de société : la rémunération doit être versée en euros.
- Les transports publics devront progressivement passer exclusivement à l'électrique. Nous élargissons en parallèle les offres de bornes de recharges publiques électriques largement insuffisantes pour couvrir les objectifs de la fin du diesel en 2030.
- Nous souhaitons également plus d'espaces verts à Bruxelles, même si Bruxelles est verte, certains quartiers ne disposent pas de zones vertes. La Crise du Covid a permis de mettre en lumière le manque de verdure dans certains quartiers de la capitale. Bruxelles, contrairement à certaines grandes villes, dispose de nombreux espaces verts mais qui sont encore inégalement répartis.
- La pollution sonore a un réel impact sur la qualité de vie des habitants en ville. Le bruit des avions constitue l'une des causes de ces pollutions sonores. Le gouvernement fédéral doit garantir que les avions suivent l'itinéraire le plus approprié pour minimiser les nuisances sonores. Des sanctions sont appliquées aux compagnies aériennes ne respectant pas la législation, mais cela reste insuffisant. Nous préconisons d'instaurer une interdiction de vol pour ces compagnies.
- Nous souhaitons créer des zones à faible bruit dans les quartiers résidentiels et interdire la circulation des véhicules bruyants particulièrement en soirée.
- Tous les logements à usage locatif devront être équipés d'un vitrage haute performance d'ici 2035. Ces matériaux permettent de réduire considérablement le bruit provenant de l'extérieur. La Région doit soutenir les propriétaires qui ne peuvent pas engager ces travaux.
- Par ailleurs, il faut réglementer davantage le niveau sonore des sirènes dans la capitale. Leur usage doit être réduit au strict nécessaire.

Simplification administrative

« Bruxelles est une salle d'attente interminable... »

Aujourd'hui, il existe de nombreuses démarches administratives qui peuvent être simplifiées ou tout simplement supprimées pour permettre aux Bruxellois de ne pas avoir le sentiment d'être plongés dans les méandres de l'administration :

- Tout nouveau résident doit se rendre une première fois à la maison communale pour ensuite attendre le passage de l'agent de quartier pour ensuite se rendre une seconde fois à la commune. Nous souhaitons simplifier les démarches en proposant que l'agent de quartier se rende au domicile du nouveau résident et complète avec lui son dossier, qui sera par la suite validé et confirmé lors du rendez-vous à la maison communale. Une démarche simplifiée et beaucoup plus efficace.
- Simplifier l'octroi des permis de construire et accélérer leur traitement.
- Par ailleurs, nous sommes en faveur de l'instauration d'un dossier unique par habitant de la région. Lorsqu'un Bruxellois souhaite déménager dans une commune voisine, une nouvelle procédure longue et coûteuse est lancée. Or un dossier unique accessible à l'ensemble des communes du territoire de Bruxelles-capitale permettrait de simplifier ces démarches et d'accélérer la procédure de changement d'adresse et d'inscription au CPAS.
- Bruxelles est une petite ville à dimension humaine où 19 communes se partagent l'ensemble du territoire. Or chaque commune dispose de son propre budget. En matière de réduction des dépenses et du contrôle du budget, nous proposons que les communes procèdent à des achats groupés d'énergie, de matériel, ... Tout cela permettrait de réduire les dépenses au niveau communal.

International

« Élargir nos horizons, enrichir nos vies »

Bruxelles, capitale de la Belgique et de l'Union européenne, se distingue en tant que métropole internationale. En abritant les principales institutions de l'Union européenne (Commission et Parlement) et de l'OTAN, la ville bénéficie d'une concentration unique de diplomates, lui conférant une importance politique majeure.

Cependant, Bruxelles, c'est bien plus que cela!

Au-delà du célèbre Manneken Pis, de l'emblématique Atomium et de la Grand-Place,

Bruxelles se caractérise par :

- Une dimension humaine avec une population de 1 241 000 habitants répartis sur 161,4 km². La ville est multiculturelle, où un habitant sur trois n'a pas la nationalité belge, et elle est cosmopolite, abritant 184 nationalités et se classant comme la deuxième ville la plus cosmopolite du monde après Dubaï.
- Un paysage urbain imprégné d'histoire, étant le berceau de figures illustres telles que Victor Horta et Magritte.
- Un terroir riche et renommé pour sa gastronomie.
- Une scène culturelle dynamique, en lice pour le prix de la capitale de la culture 2030.
- Un moteur économique majeur, contribuant à hauteur de 18,3% au PIB, bien que les Bruxellois ne représentent que 10,5% de la population belge.
- C'est aussi une ville jeune, première ville estudiantine du pays qui accueille plus de 140 000 étudiants de l'enseignement supérieur.

Tout cela fait de Bruxelles une ville enviable et qui doit garder son statut international.

- Bruxelles c'est la vitrine et la carte de visite de l'Union européenne. Elle doit attirer à la fois les touristes et les résidents. Pour cela, nous mobilisons de véritables « ambassadeurs » pour favoriser la promotion internationale de Bruxelles au sein des quartiers qui concentrent les diplomates.
- Bruxelles doit devenir le passage obligé pour tous ceux qui visitent l'Europe. L'attrait touristique incroyable pour Paris ou Londres doit avoir des répercussions sur Bruxelles. Notre volonté est d'accueillir un grand nombre de jeunes dans la capitale européenne, nous devons donc proposer une nouvelle organisation des visites actuelles.
- Notre vision à long terme implique le développement d'activités et de campagnes visant à encourager une participation plus étroite des expatriés européens à la vie bruxelloise. Nous cherchons également à susciter un engagement plus fort des Bruxellois envers le statut européen de leur ville.
- Nous mettons en place une politique d'accueil régionale pour les expatriés arrivant à Bruxelles, visant à les familiariser avec la gastronomie, l'histoire, les langues, les quartiers, les coutumes, les événements, etc., afin de leur permettre d'apprécier pleinement la diversité de Bruxelles.

Budget

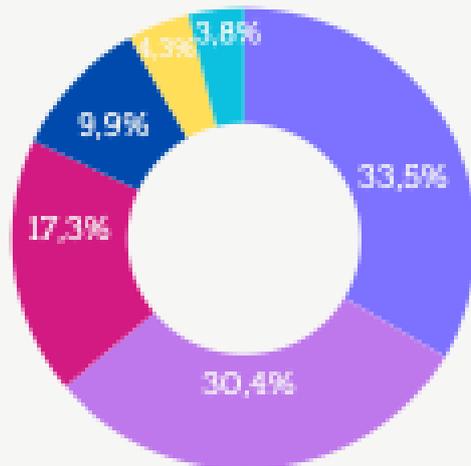
« Le budget d'un bon père de famille est juste et équilibré »

La Région de Bruxelles-Capitale dispose d'un budget de 10,6 milliards d'euros alors que ses dépenses s'élèvent à plus de 11,3 milliards d'euros. Un déficit de 700 000 millions d'euros. Ses principales recettes proviennent de l'autorité fédérale et des impôts alors qu'elle réaffecte ses recettes en priorité dans la protection sociale et l'administration publique.

Nous souhaitons augmenter les dotations régionales afin de pouvoir améliorer le quotidien des Bruxellois mais aussi des personnes qui travaillent à Bruxelles. Voici les budgets dont nous disposons, à nous de poser les choix judicieux.

« Gouverner c'est faire des choix »

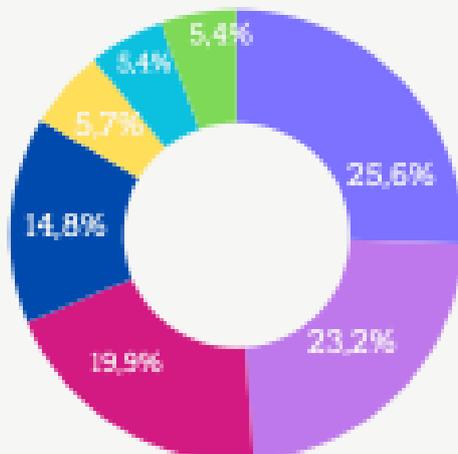
BUDGET DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Recettes 2023

- Autorité fédérale
- Impôts
- Emprunts
- Vente, mise en location
- Remboursement de crédits
- Recettes provenant d'autres autorités

BUDGET DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Dépenses 2023

- Protection sociale
- Administration publique
- Mobilité et espace public
- Emploi et Economie
- Enseignement, culture et ordre public
- Environnement et déchets
- Santé

Contact

Pour plus d'informations

www.teamfouadahidar.be | 67 Rue du Lombard, 1000 Bruxelles | 02/213.71.52